

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF DES VIGNES D'OULE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nouvelle procédure initiée à la suite de la décision de renoncer à passer le marché public pour les raisons suivantes :

- **Lot 4 « Charpente bois - murs à ossature bois – bardage »** : raison spécifique ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure
- **Lot 15 « Chauffage - ventilation – plomberie »** : raison spécifique ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure
- **Lot 18 « Elévateur PMR »** : infructuosité
- **Lot 21 « Cloisons mobiles »** : raison spécifique ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure

Maître d'Ouvrage :

Commune de Rives-du-Loir-en-Anjou
6, place de la Mairie
49140 Rives-du-Loir-en-Anjou
Tél. : 02 41 69 51 15

E.MAIL : dgs@rivesduloirenanjou.fr
Profil acheteur : alm.marches-securises.fr

PROCEDURE :

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

OBJET DU MARCHE :

La présente consultation concerne l'extension et la restructuration du complexe sportif des Vignes d'Oule (lots 4, 15, 18 et 21).

CONSULTATION :

- Le DCE est mis à disposition sur le site alm.marches-securises.fr
- Les offres devront parvenir à la commune de Rives-du-Loir-en-Anjou avant le **15 janvier 2026 à 12h**.

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT AINSI QUE LES CRITERES D'ATTRIBUTION

Définis dans le Règlement de la Consultation

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

L'entreprise sera engagée pendant 120 jours, à compter de la date de remise des offres.

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 04 décembre 2025